

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 53 (1902)
Heft: 7-8

Rubrik: Chronique forestière

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chronique forestière.

Confédération.

Excursions forestières. L'excursion habituelle de Pentecôte retardée grâce au temps déplorable du mois de mai, a eu lieu en juin, séparément pour les deux cours: tandis que le 2^e cours passait le Gotthard pour visiter différents travaux de défense et de restauration exécutés dans le canton du Tessin, le 3^e se joignait à l'*Ecole forestière de Nancy*, en tournée dans les *Vosges françaises*.

Nous reviendrons plus en détail sur cette dernière excursion, dans un de nos prochains numéros.

Recherches concernant la répartition des plantes ligneuses indigènes.

Notre confrère, la *Schweizer. Zeitschrift für Forstwesen*, parle d'une brochure adressée à ce sujet aux agents forestiers des différents cantons, par l'intermédiaire du service fédéral.

Nous renseignerons nos lecteurs sur son contenu lorsque nous aurons pu nous procurer un exemplaire de la dite brochure, l'Ecole forestière n'en possédant pas jusqu'à ce jour.

Cantons.

Neuchâtel. Grêle. Les montagnes neuchâteloises ont été éprouvées le 15 juillet par une formidable colonne de grêle, qui s'est abattue tout particulièrement sur la région des pâturages boisés de la Brévine et de la Chaux-du-Milieu. La grêle est tombée serrée pendant une heure de temps; beaucoup de grêlons avaient la grosseur d'une noix ou d'un œuf de corbeau. Les forêts ont beaucoup souffert. Le sol était littéralement jonché de brindilles et de branches arrachées et coupées par la grêle. Les cîmes ont été en grande partie dépouillées des pousses de l'année, fraîchement formées; beaucoup de cîmes ont été brisées. Mais aussi des branches bien lignifiées, jusqu'à la grosseur de 15 à 20 mm., ont été soit arrachées, soit coupées net. Les feuillus sont dépouillés de la moitié de leur frondaison. Le restant est troué et déchiqueté. En examinant les branches plus grosses, on constate sur la partie supérieure de nombreuses traces de coups; l'écorce est enlevée; la fibre du bois est déchirée et tuméfiée. Les cônes et la faine ont été abattus avec une extrême violence. Les cônes encore verts présentent des traces de coups jusqu'au râchis. Un grand nombre ont été coupés en morceaux.

Le sous-bois buissonneux a été éprouvé autant et plus que les arbres, en raison de sa constitution moins ligneuse. Le parterre de la forêt semble avoir été frappé à coups de fléau ou de verges. Il n'y a pas jusqu'aux vieux troncs d'arbres qui sont émiettés, comme si le pic-bois les avait attaqués pour y chercher des larves.

Il est bien certain que la forêt portera longtemps les traces de ce cataclysme et que l'accroissement des arbres a été considérablement ralenti.

La région la plus éprouvée peut mesurer environ 8 kilomètres de long sur 2 de large. *Pillichody.*

Grisons. — Depuis l'ouverture de l'exploitation des chemins de fer rhétiens, plusieurs incendies partiels de forêts, provoqués par la chute d'étincelles provenant des locomotives, se sont déclarés dans les forêts de Realta, qui appartiennent à l'Etat. La direction des chemins de fer rhétiens et l'administration cantonale viennent de passer une convention aux termes de laquelle le pénitencier de Realta sera chargé de faire abattre une rangée d'arbres de chaque côté de la voie, sur une longueur de cinq mètres, pour éviter la répétition de ces sinistres qui pourraient dégénérer en désastres.

Etranger.

France. Incendies. Sous l'action de la chaleur et grâce aussi à la malveillance les incendies de forêts continuent en Algérie et chaque jour on signale de nombreux hectares de forêts qui sont la proie des flammes. C'est ainsi que les bois de l'Etat qui garnissent les côtes du Sahel, près Blida, ont été consumés récemment. Une compagnie de zouaves et tous les Arabes des douars environnants ont combattu le fléau qui, malgré tout, n'est pas encore vaincu. On craint qu'on ne puisse rien sauver de cette forêt.

En France, à St-Etienne, les bois de Plaimbeau, situés dans la commune de Caloire, ont été consumés par l'incendie; les pertes sont considérables.

Le feu s'est également déclaré dans la forêt du Cabot située dans la banlieue est de Marseille; plus de 30 hectares de bois ont été la proie des flammes.

— *Le trust du bois.* Après le trust de l'acier, voici venir aux *Etats-Unis* un syndicat plus formidable encore: celui du bois, avec un capital de 7 milliards et demi de francs.

Ce trust englobera toutes les grandes exploitations forestières, les scieries et chantiers, et les fabriques de matériaux en bois. Les négociations ont été poursuivies depuis trois mois, mais dans le plus grand secret.

